

CANYONING + VIA FERRATA DANS LE HAUT JURA

Week end Découverte
2 jours / 1 nuit



Au cœur du Parc Naturel du Haut Jura, les sports de pleine nature se développent en harmonie avec l'environnement.

La première via ferrata du Haut Jura a vu le jour à Morez, nous vous proposons un week-end mixant Air et Eau. Via Ferrata panoramique sur cette petite cité, capitale de la lunetterie, et descente de l'un des plus beaux canyon de France, véritable voyage au centre de la terre !

Le Jura n'est qu'à 3h00 de TGV de Paris, à 1h00 de route de Lyon ou Genève, ces canyons sont donc "à votre porte".

PROGRAMME

Jour 01 : Samedi - Via Ferrata de Morez

Rendez vous 14h00 devant l'Office de Tourisme de Morez. Nous allons rejoindre le départ de la Via en traversant Morez, capitale de la lunette. Après les consignes et recommandations de votre guide, un éperon à remonter, puis c'est la traversée de la passerelle. Spectaculaire et impressionnant, ce n'est que la préparation au passage suivant : le pont Népalais. Heureusement ces deux passages sont contournables, mais il serait dommage de les rater ! Ensuite une succession de murs et de passages plus faciles, tantôt au soleil, tantôt en forêt, permettent de prendre de l'altitude. Le final est magnifique, avec une vue surplombant toute la vallée ...
Horaire aller-retour : 3h00 environ

Jour 02 : Dimanche - Canyoning

Le canyon du Coiserette intégral, parcours aux dimensions impressionnantes : 40 à 60 m de profondeur et moins de 2 m de largeur. Quelques descentes en rappel pour s'initier en douceur, et de nombreuses parties aquatiques (nage et sauts), somptueux.
(3 à 4h00 de descente et 30 mn de marche retour)
Pique-nique dans une partie plus large du canyon qui permet d'avoir un rayon de soleil !

Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre guide pour s'adapter aux conditions hydrologiques et météorologiques.
--

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Samedi à 14h00 devant l'Office de Tourisme de Morez).

Accès voiture :

Venant d'une grande moitié nord de la France : L'autoroute A39 jusqu'à Poligny (sortie 7), puis la N5 en direction de Champagnole, St Laurent en Grandvaux, Morez se trouve entre Morbier et les Rousses.

DISPERSION

Vers 18h00 le dimanche.

Hébergements avant ou après le séjour :

Nous contacter.

NIVEAU

Il suffit de savoir nager et ne pas avoir l'appréhension du vide.

HEBERGEMENT

Deux formules :

- Formule gîte : Une nuit en gîte. Chambres de 4 personnes. Salle de bain sur le palier. Le gîte est situé en pleine nature, dans un charmant village du Haut-Jura. L'accueil est chaleureux et l'ambiance conviviale.

- Formule hôtel : Une nuit en hôtel en chambre de 2 personnes. Vous disposez de WC et d'une salle de bains (douche, lavabo) dans la chambre. Les draps et le linge de toilette sont fournis. Le jour du départ vous devrez libérer votre chambre avant 10h00.

Les repas

Le samedi dîner au gîte (ou à l'hôtel), c'est l'occasion de goûter la cuisine locale. Le petit déjeuner est adapté à la pratique d'activité sportive.

Le pique-nique du dimanche est préparé par votre hébergement.

TRANSFERTS INTERNES

Avec les voitures des participants.

GROUPE

4 à 8 personnes/guide

ENCADREMENT

Kevin et David, moniteurs d'escalade/canyon diplômé d'état.

L'ESPRIT

La descente de canyon permet de découvrir des univers superbes où l'eau a sculpté la roche pendant des siècles : parois lisses aux couleurs ocres, marmites de géant, cascades, toboggans naturels !

D'une manière générale nous aimons les beaux canyons, ludiques, avec une eau de qualité ! Il y a toujours suffisamment d'eau, plutôt tempérée (10 à 15 °C). Certains parcours sont sous couvert forestier et la roche est bien sûr calcaire ! Au menu : marche le long des berges, courtes désescalades, rappels dans les cascades, sauts dans les vasques d'eau profonde, nage, bains dans les biefs, ...

La via ferrata est un itinéraire d'escalade facile et aménagé qui permet de parcourir une falaise en progressant aussi bien horizontalement que verticalement. Il ne nécessite pas d'apprentissage particulier et permet de découvrir l'ambiance d'une paroi. Il est souvent agrémenté de passages ludiques comme un pont de singe ou une passerelle népalaise.

MATERIEL FOURNI

Pour chaque participant,

CANYONING : une combinaison néoprène intégrale avec cagoule (5,5 mm d'épaisseur), une paire de chaussettes néoprène, un baudrier spécial canyon avec longe double et descendeur, un casque, un sac à dos et un bidon étanche.

VIA FERRATA : un baudrier, une longe double avec absorbeur de choc et un casque.

Ce matériel est aux normes UIAA (Internationales) et CE (Européennes).

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

www.auvieuxcampeur.fr



Nous vous conseillons d'emporter :

Équipement pour la descente de canyon (matériel non fourni)

- chaussures : certains fabricants de matériel sportif proposent des modèles de chaussures spécialement conçues pour le canyoning, ces chaussures possèdent des semelles très adhérentes idéales pour la pratique (quelques marques de fabricants : Five Ten et Salomon).
A défaut, chaussures de randonnées légères ou baskets.

- couteau inox
- gourde d'un litre au moins (avec étui de protection si possible)
- sacs poubelles solides pour le matériel humide
- maillot de bain type "piscine" pouvant glisser sous la combinaison (pas de short)
- serviette de bain
- appareil photo aquatique

Equipement pour la via ferrata (matériel non fourni)

- Chaussures de randonnée pour la via ferrata
- Sac à dos 25 litres
- gourde

Equipement pour le séjour (liste non exhaustive)

- T-shirt
- sous-vêtements
- chaussettes de rechange
- short
- pantalon
- sweat-shirt
- fourrure polaire
- veste coupe vent imperméable
- tennis de rechange pour l'après canyon/via ferrata et pour le soir
- chapeau ou casquette
- 2 maillots de bain
- couteau pliant
- lunettes de soleil à verres très filtrants
- attache lunette, élastique pour cheveux longs
- crème solaire
- pharmacie personnelle, Elastoplast large + double peau en prévention des ampoules
- lampe de poche avec une pile de rechange
- nécessaire de toilette léger
- papier toilette.

Appareil photo : nous vous recommandons de vous munir d'appareil photo étanche. Nous ne prenons aucune responsabilité concernant la fiabilité des bidons étanches fournis et le transport d'appareils non étanches dans le canyon.

NB : il existe des appareils photo jetables étanches très pratiques

DATES ET PRIX

Samedi & dimanche	Prix par personne en gîte	Prix par personne en hôtel
13 et 14 mai 2023	275 €	325 €
10 et 11 juin 2023	275 €	325 €
01 et 02 juillet 2023	275 €	325 €
15 et 16 juillet 2023	275 €	325 €
29 et 30 juillet 2023	275 €	325 €
12 et 13 août 2023	275 €	325 €
26 et 27 août 2023	275 €	325 €
09 et 10 septembre 2023	275 €	325 €

Autres dates possibles pour les groupes constitués à partir de 6 personnes.

LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation
- l'hébergement en pension complète (du dîner du samedi au pique nique du dimanche)
- le matériel technique
- l'encadrement par des moniteurs diplômés

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- le transport
- l'équipement individuel
- Les assurances annulation - assistance - rapatriement – interruption

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + extension COVID (3,4 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID (4.3 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. **Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.**

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).

- L'annulation **toutes causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur (excepté une annulation à 31 jours et plus du départ), déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID :

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour tout autre épidémie)

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement,
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les **séjours à l'étranger**, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous **fournir une attestation** de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie « frais de recherche et secours »** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex